

REDACTION JOURNAL, 67, rue de Valenciennes... Siège administratif Rue Nationale, 51, à Lille. Prix des abonnements ROBAUX-TOURNAI Trois mois, 4 fr. 50... Nord et départements limitrophes Trois mois, 6 francs...

LE REPUBLICAIN QUOTIDIEN Journal Républicain Quotidien

Le prix des annonces... Annonces... 0 fr. 25 la ligne... Locaux... 0 fr. 40... Téléphone

Le Roman d'un Prêtre

Nous commençons prochainement la publication d'un passionnant feuilleton: ROMAN D'UN PRÊTRE Par M. L. GAGNEUR

C'est un drame, d'un intense et puissant intérêt, une peinture prise sur le vif du milieu ecclésiastique, en même temps que la critique du clergé catholique, de ses dangers, des influences suggestionnelles que jette dans l'esprit du prêtre les mystérieuses confidences de la confession féminine, et de ses souffrances affolantes qui parfois même le mènent jusqu'au crime.

Le Roman d'un Prêtre

comme dans toutes ses œuvres, M. L. Gagneur combat l'oppression féminine avec la même fermeté de conviction, la même fougue dramatique, le même talent vigoureux qui caractérisent toutes ses œuvres, enfin à l'émotion d'un roman d'actualité, on a obtenu dans ce roman un roman si grand succès.

Le Roman d'un Prêtre

passionnera certainement nos lecteurs et nos lectrices.

Chronique de la Semaine

Le grand événement de la semaine, avec la tentative criminelle de M. Debréville, est la découverte de l'empoisonnement de M. Félix Faure. On ne peut rien croire aux écrivains. Les choses les plus mystérieuses n'ont pas de secrets pour eux. Les franc-maçons et les juifs qui ont percé le crime, bien que M. Félix Faure appartienne à la franc-maçonnerie, avaient espéré que leur forfait resterait inconnu. Mais les écrivains veulent, et ils réussissent, à tout révéler à l'abominable sténographe du monde ébouillanté.

Ce que nous coûtent nos Colonies

Il n'est pas possible, pour des motifs d'ordre financier, de se rendre un compte minutieusement exact de la dépense de nos possessions coloniales, ni du chiffre de la population qui vit. On peut du moins approcher assez près de la vérité. Il est toujours aisé de déterminer les charges que chacune de nos parties impose au budget français. C'est à un travail de ce genre que s'est livré M. Edmond Tardieu et dont il vient de publier le résultat dans 'Economie de l'Algérie'.

En 1898, les colonies comptent de 18 à 20 millions d'habitants, et le déficit annuel de la Métropole est de 18,700,000 francs. On dépense environ 215 millions de francs pour l'Algérie 1899, les dépenses de crédit du Ministère des Colonies, et le déficit éventuel de l'Algérie est prévu pour 18,700,000 francs, soit, en tout, 40,700,000 francs. Il est probable que ce total sera augmenté de quelques millions au cours de la discussion du budget.

Par un juste retour des choses d'ici bas, le sort que la loi dont M. Debréville est le moteur a subi les rigueurs est celle même que les réactionnaires et les cléricaux, dans l'attente de la justice imminente, ont subi eux-mêmes.

On ne peut rien croire aux écrivains. Les choses les plus mystérieuses n'ont pas de secrets pour eux.

Le grand événement de la semaine, avec la tentative criminelle de M. Debréville, est la découverte de l'empoisonnement de M. Félix Faure.

Le bouchage des officiers

M. Joseph Fabre a adressé au président de la Chambre des députés... Monsieur le président, Transformation en interpellation une question qui se trouve posée par la demande de nomination de M. Joseph Fabre...

LA SEANCE

La séance est ouverte à deux heures 30 par M. de Vauriant, vice-président.

DISCOURS de M. Maxime Lecomte

M. Maxime Lecomte. — M. Bissolati n'est intervenu que pour dire qu'il n'a rien à dire...

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite)

Année 1896 L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)

LES CRIMES des ensoutanés (Suite) L'abbé Louis Daubié, trois ans de prison pour attentats aux mœurs. (Cour d'assises de la Seine.)